

Ecole maternelle du Blé en Herbe

4 avenue Montaigne
31 830 Plaisance du Touch
05 61 86 34 12
ce.0312148s@ac-toulouse.fr

Procès-verbal du conseil d'école du 1^{er} trimestre 2017 - 2018 Jeudi 9 novembre 2017 à 17h30

Présents

Enseignantes :

M^{me} Sophie BEAUCLAIR (GS)
M^{me} Barbara BERJAUD (PS/MS)
M^{me} Fabienne BLEY (GS)
M^{me} Hélène DUBOCS (PS et directrice)
M^{me} Valérie FALQUIER (MS/GS)
M^{me} Véronique PARAGOT (PS/MS)
M^{me} Sylvie PAYRO (TPS/PS)

Parents d'élèves :

M^{me} Nathalie BRUNEAUX (ALPE)
M^{me} Lucie SANCHEZ (ALPE)
M^{me} Delphine HENRY (ALPE)
M^{me} Anne-Lucille CRASSOUS-KOUNDE (ALPE)
M^{me} Aurélia BONNETON (ALPE)
M^{me} Carine LALOY (FCPE)
M^{me} Séverine ANDRAUD (FCPE)

Elus mairie :

M^{me} Michèle LAVAYSSIERES (Adjointe aux Affaires Scolaires)

DDEN

M^{me} Marie VALET (DDEN)

ALAE

M. Bruno VIRENQUE (Coordonnateur Technique et Pédagogique des Sites Scolaires Maternels)
M^{me} Marie-Hélène DEGOUL (Directrice ALAE)

Absents excusés :

M^{me} Eline BELMONTE (Conseillère déléguée aux conseils d'école)
M^{me} Christine KHORSI (Inspectrice de l'Education Nationale)
M^{me} Elizabeth LIONTI (enseignante, PS)

1. Présentations et mouvements équipe

- Equipe enseignante : départ de Mme Sandrine Danné et arrivée de Mme Elizabeth Lionti sur la décharge de direction.
- Equipe ATSEMs : arrivée de Marie-France Alsina en remplacement du congé maladie de Cathy Gleyzes.
- Parents d'élèves

2. Elections des représentants des parents d'élèves, règlement intérieur du conseil d'école

• Elections des représentants de parents d'élèves au Conseil d'Ecole du 13 octobre 2017

La participation est de 200 votants (-46 par rapport à 2016) pour 381 inscrits (+12 par rapport à 2016), 6 bulletins nuls, 194 exprimés soit 52,49% de participation (-14% par rapport à 2016).

Deux listes : une liste présentée par la FCPE avec 11 candidats qui a obtenu 33,51% des voix, et une liste présentée par ALPE avec 14 candidats qui a obtenu 66,49% des voix.

Les 7 sièges ont été pourvus : 2 pour la liste FCPE (avec 2 suppléants), 5 pour la liste ALPE (avec 5 suppléants).

Listes	Titulaires	Suppléants
ALPE	1. Nathalie BRUNEAUX	1. Magali FERREIRA
ALPE	2. Claire CHAPRON	2. Marie-Agnès TORCQ
ALPE	3. Lucie SANCHEZ	3. Fleur BEAUMEL
ALPE	4. Delphine HENRY	4. Laurence CARDE
ALPE	5. Anne-Lucille CRASSOUS-KOUNDE	5. Aurélia BONNETON
FCPE	1. Carine LALOY	1. Angelina DJERMANE
FCPE	2. Marianne MUGUET	2. Séverine ANDRAUD

- **Règlement intérieur du conseil d'école** (*Code de l'éducation Article D. 411-7*)

Le conseil d'école est composé des membres suivants :

- 1° Le directeur de l'école, président ;
- 2° Le maire ou son représentant et un conseiller municipal désigné par le conseil municipal ;
- 3° Les maîtres de l'école et les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil ;
- 4° Un des maîtres du réseau d'aides spécialisées intervenant dans l'école choisi par le conseil des maîtres de l'école ;
- 5° Les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école.
- 6° Le délégué départemental de l'éducation nationale.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres.

Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre, et obligatoirement dans les quinze jours suivant la proclamation des résultats des élections, sur un ordre du jour adressé au moins huit jours avant la date des réunions aux membres du conseil. En outre, il peut également être réuni à la demande du directeur de l'école, du maire ou de la moitié de ses membres.

Assistent avec voix consultative aux séances du conseil d'école pour les affaires les intéressant :

a) Les personnels du réseau d'aides spécialisées non mentionnées au cinquième alinéa du présent article ainsi que les médecins chargés du contrôle médical scolaire, les infirmiers et infirmières scolaires, les assistants de service social et les agents spécialisés des écoles maternelles ; en outre, lorsque des personnels médicaux ou paramédicaux participent à des actions d'intégration d'enfants handicapés, le président peut, après avis du conseil, inviter une ou plusieurs de ces personnes à s'associer aux travaux du conseil ;

b) Le cas échéant, les personnels chargés de l'enseignement des langues vivantes, les maîtres étrangers assurant dans les locaux scolaires des cours de langue et culture d'origine, les maîtres chargés des cours de langue et culture régionales, les personnes chargées des activités complémentaires et les représentants des activités périscolaires pour les questions relatives à leurs activités en relation avec la vie de l'école.

Le président, après avis du conseil, peut inviter une ou plusieurs personnes dont la consultation est jugée utile en fonction de l'ordre du jour.

Les suppléants des représentants des parents d'élèves peuvent assister aux séances du conseil d'école.

Le Conseil d'Ecole, sur proposition du directeur d'école :

- vote le règlement intérieur lors de la première réunion du conseil d'école
- établit le projet d'organisation de la semaine scolaire
- donne avis et suggestions sur le fonctionnement et la vie de l'école
- statue sur la partie pédagogique du projet d'école
- adopte le projet d'école (établi pour 4 ans)
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles
- est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux hors temps scolaire
- est destinataire du bilan de fin d'année du projet d'école
- est informé sur l'organisation des aides spécialisées
- examine les conditions d'organisation du dialogue lors de la première réunion (réunion de rentrée, rencontres parents-enseignants)

A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Un exemplaire du procès-verbal est adressé à l'inspectrice de l'éducation nationale chargée de la circonscription et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché sur chaque panneau d'affichage : entrée principale école et entrée ALAE. Une version informatique est publiée sur le blog de l'école.

Dates des prochains conseils d'école : **jeudi 8 février 2018 et jeudi 31 mai 2018** à 17H30.

3. Règlement intérieur de l'école et dialogue avec les parents d'élèves

REGLEMENT INTERIEUR

Cf. règlement intérieur ci-joint

Une modification : « Les enfants qui ont des rendez-vous médicaux pris sur le temps scolaire seront absents la demi-journée soit de 9h à 12h soit de 14h15 à 16h30. » En effet, trop d'entrées et sorties durant le temps scolaire nuit à la qualité de l'enseignement dispensé. Les entrées/sorties pour soins réguliers sont déjà très nombreuses.

Dans ce cas, les parents d'élèves souhaiteraient avoir la possibilité de ramener leur enfant à 12 h à la cantine. Pour des raisons de sécurité les responsables de la mairie soulèveront ce point avec le service éducation. Une réponse de la mairie sera donnée ultérieurement.

Voté à l'unanimité à 18h.

Le règlement intérieur est affiché sur les deux panneaux d'affichage et publié sur le blog de l'école.

Dialogue avec les parents d'élèves : la réunion de rentrée a eu lieu le jeudi 21 septembre, une partie générale menée par la directrice et ensuite un temps dans les classes avec les enseignantes. Comme indiqué dans le règlement, les rencontres parents/enseignantes sont possibles sur rendez-vous. Une rencontre « portes-ouvertes » sera proposée au mois de février avant les congés scolaires.

4. Effectifs

210 élèves répartis sur 7 classes comme suit :

• Sylvie Payro	classe 6	29 PS
• Hélène Dubocs et Elizabeth Lioni	classe 7	30 PS
• Barbara Berjaud	classe 2	3 PS + 28 MS = 31 élèves
• Véronique Paragot	classe 1	31 MS
• Valérie Falquier	classe 3	24 MS et 7 GS = 31 élèves
• Sophie Beauclair	classe 4	29 GS
• Fabienne Bley	classe 5	29 GS
		soit 62 PS + 83 MS + 65 GS

5. Bilan de la rentrée 2017

Mouvements d'élèves pendant l'été :

Six arrivées cet été

Deux arrivées après la rentrée, suite à l'ouverture de classe à l'école Pagnol.

Demande de l'école à la mairie : ne pas dépasser cet effectif déjà critique et affecter les nouvelles arrivées dans les écoles à effectifs moyens plus bas (23 élèves de moyenne par classe à l'école maternelle Rivière)

Rentrée en septembre 2017 :

Pour les enfants de petite section, accueil en trois groupes sur la journée du 4 septembre. Les familles ont bien respecté cet échelonnement. De plus la première semaine, de nombreux enfants de PS n'ont pas mangé à la cantine. C'est plus facile pour eux.

Les MS et GS sont tous rentrés lundi 4 septembre, en deux groupes, séparés de demi-heure et en différé par rapport aux créneaux des PS.

Nous avons constaté une circulation plus fluide et plus rapide et moins de perte de temps car les aspects administratifs ont été gérés en amont. La rentrée en décalé a permis un temps de parole entre chaque enseignant et parent.

Les parents souhaitent que soient prises en compte les fratries dans le planning d'accueil.

Répartition des classes :

Beaucoup de MS cette année et une répartition faite en comptant 6 ATSEMs pour les 7 classes. Donc choix de garder deux classes de GS avec une ATSEM partagée.

Deux enfants qui se partagent une AVS en classe de MS chez Mme Berjaud.

Répartition des ATSEMS :

6 ATSEM à temps plein pour 7 classes et depuis le 11 septembre une personne supplémentaire attribuée trois heures les matinées lundi mardi mercredi jeudi et deux heures le vendredi. Nous avons remercié M. Le Maire pour ce geste compréhensif.

Il est à noter qu'au mois de juin, tous les enseignants de maternelle et certains enseignants d'élémentaire ont manifesté pour le retour à un poste d'ATSEM par classe car tous constatent les effets négatifs de ce manque d'ATSEM.

Ce manque est encore sensible les après-midis en GS. Cf. PV du conseil d'école du 24 novembre 2016 où ce point avait été largement développé.

Il faut rester mobilisés et faire en sorte que les enfants ne soient pas pénalisés par ce manque.

Remplacement en cas d'absence d'ATSEM

Les remplacements sont le plus souvent réalisés par des animateurs, lorsqu'ils sont disponibles. Cette rentrée quelques ATSEM n'ont pas été remplacées. La difficulté principale se trouve dans les moments de transition (accueil à 9h ou 14h05, sortie à 12h ou à 16h30) où les enfants ont besoin de l'accompagnement d'un adulte pour gérer les difficultés affectives de ces temps-là. Or les animateurs travaillant en élémentaire sont appelés sur leurs postes d'animation et ne peuvent aider les enfants à ces moments précis.

Comment seront gérés les remplacements à partir de janvier ?

A partir de janvier, les animateurs seront gérés par l'association LEC. Le marché est pour 4 ans (1 an renouvelé 4 fois). Une personne de l'association sera l'interlocuteur de la directrice de l'ALAE. Le contrat passé entre la mairie et l'association LEC prévoit les remplacements d'ATSEMs.

6. Projet d'école

Projet 2014-2018 : « **Donner du sens aux apprentissages en créant du lien autour de l'élève** »

Dernière année de sa mise en œuvre.

Actions prévues en 2017 - 2018

- ✓ **Axe 1** : améliorer les capacités d'écoute et de compréhension, construire une culture littéraire, à travers les contes traditionnels. Découverte d'un auteur
- ✓ **Axe 2** : mettre en mots nos émotions pour bien vivre et apprendre ensemble
- ✓ **Axe 3** : politique culturelle et ouverture de l'école à travers sorties et spectacles

Activités Pédagogiques Complémentaires

- Les APC durent 45 minutes et sont proposées à partir de 12h, deux fois par semaine, les mardis et jeudis pour 24 semaines. Elles se termineront le fin avril 2018.
- Elles peuvent concerner tous les élèves de l'école sur acceptation par les familles. Les activités proposées sont soit directement liées au projet d'école soit spécifiques pour les enfants à besoins particuliers.
- En fin d'APC, les élèves inscrits à l'ALAE sont ramenés par les enseignantes à l'animateur ALAE, les autres élèves sont conduits jusqu'à la porte par les enseignantes et remis à leurs parents.

Décloisonnements

GS de Mmes Bley et Beauclair : début d'après-midi avec les enseignantes de PS ou MS

- Projet tutorat autour de la BCD et de petits jeux
- Projet de programmation de robot

MS de Mmes Berjaud et Paragot avec l'enseignante de MS qui ne décloisonne pas chez les GS

- Projet spécifique

7. Rythmes scolaires

Cette année, l'école peut déroger aux rythmes scolaires.

La proposition devra être retournée au DASEN avant le 8 décembre.

Contraintes :

- la matinée ne peut excéder 3h et demie.
- le temps méridien ne peut être réduit pour le service restauration.

Un sondage sur ce point réalisé par la mairie et les associations de parents d'élèves va être distribué dans les cartables courant novembre pour avoir les résultats début décembre.

La mairie regardera le résultat du sondage, un conseil d'école extraordinaire votera, et le conseil municipal se prononcera.

Conseil d'école extraordinaire : **jeudi 7 décembre 2017 à 17h30**

8. Vie de l'école

RASED (dispositif de l'Education nationale)

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté, depuis la circulaire du 18/8/2014 appartient au pôle ressource de la circonscription : il est constitué de 4 psychologues et 2 enseignants spécialisés pour 28 écoles (Plaisance, Tournefeuille, Frouzins et Seysses) soit environ 6500 élèves.

A l'école maternelle du Blé en herbe interviennent :

- M. Patrick Auguy, psychologue scolaire dont le secteur comprend au total 7 écoles.
- Mme Marie Liborio, enseignante spécialisée-rééducatrice (« maîtresse G ») dont le secteur comprend 7 écoles situées à Plaisance et Tournefeuille.
- Coordonnées RASED : 05 61 86 18 38 - email : rased-hg16.plaisance-ad@ac-toulouse.fr

Dans le cadre de ses missions de prévention, Mme Liborio prend en charge des petits groupes d'élèves, en priorité les GS. Elle aide les enfants à s'adapter à l'école et aux apprentissages en faisant évoluer les rapports de l'enfant aux exigences de l'école.

L'objectif est d'engager les élèves dans un processus d'apprentissage dynamique.

Présence : 1 jour et demi sur le groupe scolaire (maternelle et élémentaire) Daudet/ Blé en herbe

- Pas d'intervention du maître E (chargé des aides pédagogiques)

Le dispositif d'intervention du RASED repose sur le principe suivant :

- Evocation des élèves en difficulté lors des rencontres enseignants/RASED dans le cadre des conseils de cycles dédiés aux enfants en difficulté.
- Synthèse intra-RASED : analyse des demandes et propositions d'aide
- Réponses RASED : observations, bilans, rencontres enseignant et/ou parents, suivis, orientations et/ou investigations vers des soins extérieurs, aide à la construction de dossier GEVA-Sco (ex : dossier MDPH)...

PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) : ils sont établis avec le médecin scolaire, les parents, le personnel de l'ALAE, les enseignantes et ATSEMs de l'enfant, sur ordonnance du médecin de l'enfant. Nous avons établi 9 PAI dont 6 pour asthme, 2 pour allergies alimentaires, 1 pour risques de convulsions.

L'exercice d'évacuation a eu lieu le 28 septembre 2017 en présence d'un référent de la Commission Santé et Sécurité au Travail. Bon déroulement.

L'exercice de PPMS intrusion (Plan Particulier de Mise en Sûreté) a eu lieu le jeudi 19 octobre 2017. Une intrusion par l'entrée a été simulée, avec une circulation orale de l'alerte. Les enfants ont bien joué le jeu, le silence a plutôt bien été tenu. Cf. fiche d'évaluation de l'exercice en annexe.

Deux parents d'élèves pourront être présents pour le prochain exercice.

Les parents font remarquer que les portes de la cantine sont ouvertes pour aération l'après-midi.

Les classes ont accès à la bibliothèque de Plaisance : toutes les classes y seront allées au premier trimestre pour une première prise de contact : séance de découverte et de lectures. Nous y retournerons la dernière quinzaine de mai pour l'exposition sur l'auteure Anne Crausaz.

Mme Pardo propose plusieurs créneaux à la ludothèque : des jeudis matin pour les PS et des jeudis après-midi pour les MS et GS. Elle ouvre aussi cette année aux autres écoles de Plaisance.

BCD (Bibliothèque et Centre de Documentation) de l'école

AG de l'association « A tire livres » qui gère la BCD de l'école a eu lieu le 6 octobre 2017. Mme Moreau est démissionnaire, Mme Davila-Cristin est élue secrétaire, Mme Beraadja trésorière.

Nos classes ont un créneau attribué par semaine ou quinzaine. La présence de deux parents est nécessaire. Les enfants peuvent emprunter un livre.

L'association fera passer très prochainement un mot dans les cartables :

- Appel aux dons pour l'achat d'ouvrages (une partie des financements est possible grâce au budget mairie)
- Visite portes ouvertes le 24 novembre en soirée
- Formation spécifique pour la gestion des emprunts.

Photographe : Photos en vente depuis début novembre. Une part des recettes est encaissée par la coopérative scolaire.

Noël : Le goûter aura lieu le mercredi 20 décembre en matinée. Le Père-Noël sera présent, les enfants lui chanteront un chant de Noël et il distribuera les cadeaux dans les classes.

Le jeudi 21 décembre, un moment de partage autour de Noël sera organisé avec et pour les familles dans l'entrée de l'école. Les deux associations de parents d'élèves s'associeront à cette manifestation en confectionnant les boissons chaudes. Des pâtisseries seront confectionnées par les classes et les familles qui le veulent. Une demande sera faite auprès de la mairie.

Les portes ouvertes : elles auront lieu le 13 février : les parents pourront aller visiter les classes avec leur enfant, l'enseignante y sera présente. Elle n'est pas là pour parler de cas individuels.

Sorties et spectacles

- **Cinéma** : souhait de projection du film de Noël. A voir avec les cinémas alentour car Ecran 7 ne peut plus nous recevoir.
- Sorties prévues aux **Muséum** à Toulouse en février et mars
- **Olympiades** : prévues les 2 et 3 juillet. Rencontres sportives entre tous les élèves de l'école
- **Musées** : selon les projets en cours et les expositions proposées nous nous rendrons dans des musées.

Fête de fin d'année

La fête de fin d'année a encore été très réussie (reportée au mardi 4 juillet 2017 pour cause de mauvais temps le vendredi 30 juin). Beaucoup de parents se sont investis dans l'organisation, et de nombreuses familles sont venues passer la soirée. Tous les parents seront les bienvenus pour s'associer à cette organisation. Proposition de date pour 2018 : vendredi 29 juin.

Demande des parents : est-ce qu'il y aura une chorale ? Les enseignantes doivent réfléchir pour la chorale. Il faudra faire une demande d'autorisation à la mairie. Si c'est à Monestié, cela pourra avoir lieu le 15 mai 2018.

9. Bilan coopérative scolaire 2016 - 2017

Les comptes de la coopérative scolaire sont sous le contrôle de l'OCCE. Voici les dépenses et recettes réalisées pour l'exercice 2016 - 2017 :

Recettes :

<input type="checkbox"/> Cotisations parents :	2175 euros
<input type="checkbox"/> Photos :	1652 euros
<input type="checkbox"/> Dons ALPE	280 euros
<input type="checkbox"/> Fête de fin d'année	2345 euros
Total	6452 euros

Dépenses :

<input type="checkbox"/> Cotisation OCCE + assurance :	445 euros
<input type="checkbox"/> Sorties, spectacles, pêche, cross :	1050 euros
<input type="checkbox"/> Transport	400 euros
<input type="checkbox"/> Engins roulants pour la cour :	1070 euros
<input type="checkbox"/> Matériel informatique pour les classes :	1885 euros
<input type="checkbox"/> Goûters fêtes communes	254 euros
<input type="checkbox"/> Divers classes : albums pour les classes, décorations de Noël, fêtes des mères et pères, ingrédients et ustensiles cuisine et goûters d'anniversaire, matériel projet d'école, fournitures classes pour arts plastiques ou rangement, jeux de Noël, développement de photos :	2106 euros
Total	7210 euros

Les dépenses sont supérieures aux recettes afin d'absorber un reliquat des années précédentes.

Merci à Mme Barbara Berjaud mandataire depuis trois exercices. Mme Fabienne Bley lui succède, suppléée par Mme Sophie Beauclair. Utilisation du logiciel en ligne de gestion des comptes : « Retkoop » conseillé par l'OCCE.

L'équipe remercie les associations de parents d'élèves qui font un don :

ALPE : 65,56 euros suite à l' « opération coccinelle » qui va être élargie aux services de la mairie.
FCPE : 150 euros suite au Loto des écoles.

10. ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'école)

Directrice : Mme Marie-Hélène Degoul

Equipe de 17 personnes: 5 ATSEMs, 11 animateurs, 1 animateur tournant, des intervenants différents par période (basket, gym, danse, photos, peinture).

Fréquentation moyenne depuis la rentrée :

	novembre 2017
Matin	104 inscrits 84 le mercredi
Soir	108 en moyenne
Midi	175 inscrits, 169 mardi et jeudi, 172 le vendredi

Les enfants ont le choix entre 3 activités mais ils peuvent aussi aller jouer dans la cour.

Projets :

- travail sur le corps (arts plastiques, expression corporelle)
- potager
- à partir de jeudi 16/11 : « les jeudis je dis jeu », 2^{ème} jeudi de chaque mois

Dans le cadre du PEDT : projet sur l'orientation et la prévention routière qui est coordonné par Florence Simonet.

11. Travaux, investissements et budget fournitures

DYSFONCTIONNEMENTS et TRAVAUX liés aux aménagements de 2016 - Garantie ?	Réponses 1^{er} juin	Réponses 9 novembre
<ul style="list-style-type: none"> Réparer le système d'alarme 	<i>Toujours en cours</i>	<i>Fait pendant les congés d'automne</i>
<ul style="list-style-type: none"> Réparer les stores neufs des classes 6, 7 et dortoir 	<i>En attente d'une réponse.</i>	<i>En attente</i>
<ul style="list-style-type: none"> Réparer la manivelle des fenêtres de la classe 5 	<i>JC Rousse doit réparer la manivelle. Des professionnels sont venus faire un devis, d'après eux, la réparation ne pourra avoir lieu qu'en septembre.</i>	<i>Fait fin juin 2017</i>
<ul style="list-style-type: none"> Installer un brise-vue devant la classe 6 et devant les fenêtres de la salle de motricité Demande d'un portillon pour sortir de la petite cour qui donne devant la classe 6. 	<i>Le film occultant doit être installé. La mairie attend une réponse de la préfecture.</i>	<i>La mairie prendra ces travaux en charge. Des marchés sont groupés par secteur. La commission de sécurité n'a pas prévu ce portillon.</i>
<ul style="list-style-type: none"> Installer un arrêt de porte aimanté sortie couloir des petits et classe 7 	<i>Pas encore fait : à redemander</i>	<i>Fait été 2017</i>
<ul style="list-style-type: none"> Changer le système d'arrivée d'eau : pas assez de pression lorsque l'on tire les chasses en même temps et donc pas d'évacuation et prolifération 	<i>Les travaux seront réalisés cet été. De préférence pas de réservoirs apparents.</i>	<i>En attente</i>
<ul style="list-style-type: none"> Peindre le porche crépi d'entrée de l'école 	<i>Idem</i>	<i>En attente</i>
<ul style="list-style-type: none"> Installer un paillason dans l'entrée principale 	<i>commandé</i>	<i>Fait rentrée 2017</i>
<ul style="list-style-type: none"> Changer le sol PVC en classe 5 	<i>Été 2017 ?</i>	<i>Pas fait cet été. En attente</i>
<ul style="list-style-type: none"> Solidifier les gonds du portail extérieur 		<i>Fait</i>
<ul style="list-style-type: none"> Ajout d'un système qui bloque le portail aimanté 	<i>A demander</i>	<i>Fait rentrée 2017</i>
<ul style="list-style-type: none"> Décaler le petit portail côté entrée ALAE 		<i>Demande réitérée</i>
<ul style="list-style-type: none"> Peinture de la porte de la classe 3 s'écaille (fait en 2016) 		<i>La mairie doit faire remonter</i>

TRAVAUX demandés	Réponses 1^{er} juin	Réponses 9 novembre
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser un placard dans la classe de Mme Beauclair (<i>devait être fait aux congés d'automne mais ajourné</i>) 	<i>Mme Lavayssières doit s'occuper de cette demande.</i>	<i>?</i>
<ul style="list-style-type: none"> Pb de propreté école Nettoyage de la cour : boue, feuilles, mûres 	<i>Pas de possibilité de faire stériliser les muriers</i>	<i>Achat de gros aspirateurs et auto-laveuse qui contribuent à la propreté à l'intérieur. Un aspirateur sans fil est en commande. Achat d'une mini-balayeuse pour la cour mais pas encore utilisée : cela va être à la charge de l'agent sur site.</i>
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser des carrés potagers entre la classe 1 et le préfabriqué ALAE 	<i>Mme Lavayssières fera le point des demandes des différentes écoles afin de grouper les achats. Elle espère avoir une solution pour septembre.</i>	<i>?</i>
<ul style="list-style-type: none"> Tracer ou retracer les jeux de cour (terrain de foot, piste cyclable) 	<i>Devis, l'entreprise passera le 7 juin. L'équipe va préparer un plan.</i>	<i>Fait en juin 2017</i>
<ul style="list-style-type: none"> Couvrir la totalité du préau 	<i>Idem</i>	<i>Attente</i>
<ul style="list-style-type: none"> Refaire le sol de la cour avec évacuation de l'eau et tracé de jeux au sol (préservé les arbres) 	<i>Idem</i>	<i>Attente</i>
<ul style="list-style-type: none"> Peindre les murs de l'école : salle de jeux + cl 1, 2, 4 et 6 	<i>Sera réalisé cet été</i>	<i>Fait été 2017 Ainsi que les sols des classes 1, 2 et 4.</i>

• Signalétique devant l'école		<i>Attente</i>
• Espaces verts, fleurir les abords de l'école	-	<i>Attente</i>
• Panneau de signalisation pour les associations de parents d'élèves	<i>Commandé. Il devrait être livré bientôt.</i>	<i>Installé congés d'automne 2017</i>

ACHATS demandés	Réponses
• Pour le ménage, remplacer l'utilisation des balais par des gazes	<i>Les gazes doivent être livrées.</i>
Mobilier des classes : <ul style="list-style-type: none"> • Harmoniser les bancs dans les classes • Réactualiser le mobilier de rangement : rangement bas, rangement à tiroir, rangement pour livres, • Remplacer tables et chaises • Voilages, ou volets classe 3 	<i>Investissement été 2017 : rangements hauts dans les classes 1 et 2 afin de libérer le bureau pour les ATSEM</i>
Matériel de sport : tapis de réception, cible de lancer, banc suédois, espalier en bois	<i>Investissement été 2017 : espalier</i>
Equipement informatique : <ul style="list-style-type: none"> • Un lot de tablettes numériques 	<i>Pas de réponse</i>
BCD : <ul style="list-style-type: none"> • Un meuble à revues • Réalisation de contre-marches et peinture de l'escalier 	<i>Le meuble à revues a été acheté. Les contre-marches sont prévues dans l'investissement de l'Ecole Daudet ainsi que la réfection de la rampe (juin 2017).</i>

Madame Lavayssière informe que des caméras de vidéosurveillance pourraient être installées devant les écoles.

Le Conseil d'Ecole prend fin à 20h50

La secrétaire, Véronique Paragot

La directrice, Hélène Dubocs